

DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA DEMANDE **D'ATTESTATION DE SCOLARITE**

- Copie du reçu de paiement de la première tranche des frais de scolarité (reçu des 205.000 f cfa) ;
- Quitus de la comptabilité des années antérieures ;
- Copie des relevés de notes.

Les demandes sont faites en ligne ou sur le campus de sanguéra au service de la scolarité.

Jours des demandes sur le campus :

- Lundi et Mercredi : 14h45-17h30

Jours des retraits sur le campus :

- Mardi et Jeudi : 14h45 – 17h30

NB : les demandes en ligne sont reçues tous les jours via l'adresse électronique de la scolarité : scolarite@ucao-uut.tg